

Débuter en ULIS

(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)



Textes de référence

[Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015](#) Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés

[Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016](#) Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires. « *L'élève en situation de handicap est un élève comme les autres. Avec les aménagements et adaptations nécessaires, il doit avoir accès aux mêmes savoirs et être soumis aux mêmes exigences* ».

Les documents de mise en œuvre du PPS sont de véritables appuis pour dégager les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires à la scolarité de chaque enfant ainsi que la déclinaison des missions principales de l'AESH auprès de cet élève.

Les élèves du dispositif ULIS

Débuter en ULIS école peut susciter chez tout enseignant une forme d'appréhension, notamment en raison des représentations concernant les élèves qui y sont orientés. Les élèves bénéficiant d'une scolarisation en ULIS présentent des Troubles des Fonctions Cognitives auxquels peuvent être associés des troubles moteurs, du comportement et du développement.

Le dispositif ULIS accueille avant tout un groupe d'élèves dans un établissement scolaire. S'ils sont à l'école, au collège ou au lycée, c'est qu'ils y ont leur place. Le dispositif ULIS est le levier qui leur permet de continuer à progresser tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Le dispositif regroupe des élèves aux profils très variés (âges, niveaux, troubles). Cette hétérogénéité a des répercussions sur l'attitude et le comportement des élèves :

- **temps de concentration, d'attention, fatigabilité**
- **stabilité et rapidité motrice**
- **résistance face à la difficulté**
- **mémorisation**
- **autonomie**
- **socialisation**

Ces difficultés doivent être prises en compte dans la préparation de la classe et des séances d'apprentissage.

Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS ont besoin d'un **cadre sécurisant**. Il est souvent nécessaire de les aider à reconstruire un rapport positif à l'école et aux apprentissages. **Les difficultés auxquelles ils sont confrontés ont une forte incidence sur leur estime de soi et leur capacité à s'engager dans de nouveaux apprentissages.**

Les missions de l'enseignant-coordonnateur du dispositif ULIS

Le rôle de l'enseignant-coordonnateur est non seulement d'assurer l'enseignement mais aussi d'organiser la scolarité de chaque élève (emploi du temps et projets pédagogiques individualisés) en fonction de ses particularités.

Le socle commun, les programmes par cycles et une observation fine vont permettre au coordonnateur de rédiger un programme personnalisé pour chaque élève fixant les objectifs d'apprentissage, les adaptations et aménagements mis en place. Certains enfants peuvent mettre plusieurs années à acquérir, par exemple, la lecture ou le sens de la numération.

La pédagogie de projet, les jeux sont des outils essentiels pour permettre aux enfants d'investir leur rôle d'élèves et leur donner envie d'apprendre autrement.

Le coordonnateur sera également vigilant à mettre en place des activités permettant de travailler des compétences transversales de socialisation, de collaboration, d'entraide et de respect.

Il est le lien entre les différents acteurs intervenant auprès de l'enfant (enseignants, partenaires extérieurs, famille).

L'enseignant référent, en lien avec le coordonnateur de l'ULIS, organise les équipes de suivi de la scolarisation afin d'évaluer et de réajuster le parcours de chaque élève.

Penser l'espace

Le coordonnateur dispose d'une salle de classe pour les temps de regroupement. Des espaces clairement définis rendent la classe sécurisante et fonctionnelle.

L'organisation spatiale devra permettre aux élèves de travailler en groupe, d'être en interaction ou de s'isoler de leurs camarades si le besoin s'en fait sentir.

Elle permettra aussi de favoriser l'autonomie des élèves. Penser des espaces qui engagent des modalités de travail variées, une alternance de postures physiques (assis, debout, au sol...), répondra aux besoins de l'élève et aux éventuelles difficultés de stabilité motrice.

Un espace d'affichage permettra de mettre en valeur les réussites des élèves au cours de la journée et de les aider à réguler leurs comportements, leurs émotions.



Penser l'emploi du temps

Un élève d'ULIS partage son temps entre :

*les moments de regroupement avec les autres élèves de l'ULIS

*des temps d'inclusion individuelle dans sa classe de référence

*des temps thérapeutiques ou éducatifs à l'extérieur de l'école ou de l'établissement (SESSAD, CMP, CMPP, Hôpital de jour, ...) qui sont reconnus dans l'emploi du temps comme des prises en charge (PEC).

Le coordonnateur doit organiser l'emploi du temps du dispositif ULIS en fonction de l'emploi du temps de chacun.

La ritualisation de certaines activités et la prévisibilité du déroulement de la journée permettront aux élèves de construire rapidement des repères sécurisants

Les missions de l'AESH collectif

1. Accompagner dans les actes de la vie quotidienne : gestion du matériel, aider les élèves à rentrer en classe (calme, gestion des cartables...)
2. Favoriser l'inclusion dans la vie de l'école et la communication avec les autres : accompagnement en inclusion, inciter aux interactions avec les autres et gérer si besoin
3. Favoriser le développement de l'autonomie et des capacités d'apprentissage de l'élève : aide à la compréhension des consignes, aide à l'organisation (rappel des méthodes de travail), verbalisation des apprentissages, des réussites et des difficultés, animation d'activité de travail...

Les élèves bénéficiant d'une scolarisation en dispositif ULIS peuvent être parfois imprévisibles dans leur attitude et dans leurs réactions face au travail.

Ils peuvent être également autonomes sur une tâche un jour et avoir besoin d'un fort étayage un autre jour.

Il s'agira pour l'AESH d'être observateur et vigilant afin d'adapter son aide à chaque situation, après concertation avec le coordonnateur ULIS.

Une plaquette sur les missions de l'AESH collectif est disponible [ici](#).

Accueillir les élèves

L'arrivée à l'école peut s'avérer un moment délicat. Le coordonnateur veillera à adresser un geste ou un mot d'accueil à chacun.

La ritualisation de l'entrée en classe aidera les enfants à adopter une posture d'élève. Un temps d'échange et de rituels permettra aux enfants de laisser de côté leurs préoccupations extérieures et favorisera une mise au travail progressive.

Quelques rituels vous sont présentés dans un article sur le site de la circonscription ASH : [« activités ritualisées »](#)

Le rôle de chacun sera clairement affiché pour favoriser l'entrée dans la fonction d'élève et éviter les éventuels conflits.

Un début de travail collectif peut permettre à chacun de se mettre en position d'activité et de recherche (énigmes du matin, par exemple).

Conduire une séance lors des temps de regroupement

Les élèves d'ULIS sont souvent fatigables et ne donnent pas toujours de sens aux apprentissages.

La durée et le dispositif doivent être adaptés à chacun.

Une succession de temps courts et une alternance des modalités et des supports (travail de groupe/individuel/en binôme, jeu/travail au tableau/ardoise/fiche) vont favoriser le maintien de l'attention et l'implication des élèves.

En effet, tous les élèves ne peuvent pas travailler sur les mêmes contenus. Il y a souvent 3 ou 4 groupes de besoin.

Il convient de penser des activités pouvant se faire en autonomie complète.

Les documents fournis aux élèves devront être clairs (favoriser les documents épurés, préférer les petits formats, utiliser des polices d'écriture simples). L'utilisation de l'ardoise peut favoriser le passage à l'écrit.

L'autonomie et la collaboration

Étant donnée l'hétérogénéité des compétences, l'enseignant sera amené à penser des activités pouvant se faire en autonomie complète.

Des outils tels que

*le sablier,

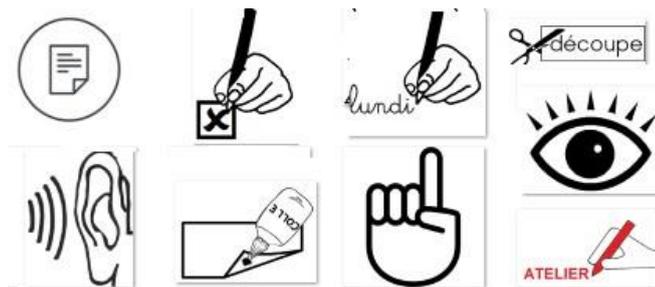
*les consignes visuelles,

*des supports et productions enregistrés

peuvent permettre aux élèves de travailler seuls.

L'autonomie est à travailler prioritairement. Des activités et des outils spécifiques peuvent être pensés pour développer cette compétence. Les réactions et réponses (ou non réponses) des adultes lors de ces activités sont primordiales pour aider l'élève à accepter de travailler seul ou chercher à dépasser ses questions.

De même, des tâches à réaliser à 2 ou 3 sur un seul support, vont permettre aux élèves d'échanger, de négocier et de collaborer avec les autres élèves du dispositif.



Les temps d'inclusion

Chaque élève du dispositif est inscrit dans sa classe de référence. Selon ses capacités et besoins, il sera inclus dans diverses disciplines. Les objectifs des temps d'inclusion peuvent varier selon les élèves et les disciplines (socialisation, enrichissement culturel, apprentissages avec ou sans étayage de l'AESH).

Le coordonnateur d'ULIS veillera à évaluer régulièrement ces temps d'inclusion avec les enseignants qui accueillent mais aussi avec les élèves. Un projet d'inclusion peut permettre de fixer les objectifs et de préciser les points d'appui ou les difficultés de l'élève. Les temps d'inclusion doivent être des temps de réussite et de plaisir pour les élèves.

L'observation de l'élève

Le coordonnateur et l'AESH doivent être particulièrement attentifs aux comportements, aux réactions et aux réponses des élèves. Ce sont souvent des signes qui indiquent la suite à donner aux activités en cours, dans une démarche de régulation. Le regard des adultes peut porter sur :

- ✓ la stabilité motrice
- ✓ la cohérence des réponses
- ✓ les interactions entre élèves
- ✓ la recherche d'interaction avec l'adulte
- ✓ l'utilisation du matériel proposé
- ✓ l'avancée du travail, ...

Vous trouverez de nombreuses ressources sur le site de circonscription ASH21

TYTOLOGIE DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Accueillir en classe un enfant porteur d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) : ressources Canopé
 Accueillir un élève haut potentiel : PPRE EHP_ Côte d'Or
 Accueillir un enfant TSA : quelques pistes de réflexion
 Accueillir, accompagner et scolariser un élève en difficulté de comportement
 Actions de sensibilisation pour les troubles des fonctions cognitives (DF) et TSA
 Comprendre les difficultés en maths des élèves dyscalculiques : Observer, accompagner et se former : les ressources de Cap Ecole Inclusive
 Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"
 Ressources pour la scolarisation des élèves avec Troubles du Spectre de l'Autisme
 Vidéos pour travailler sur les notions de différences, de besoins...

⇒ des pistes d'adaptations pour :

- les EBEP en général
- les élèves s'inscrivant dans les difficultés à expression comportementale
- les TSA
- outils pour œuvrer pour un climat scolaire serein

Dans la rubrique **Débuter en ULIS**, vous trouverez des premières pistes pour comprendre le fonctionnement, les difficultés mais aussi les talents des élèves TFC.

Sitographie : pour d'autres ressources

Blog de coordonnateurs ULIS

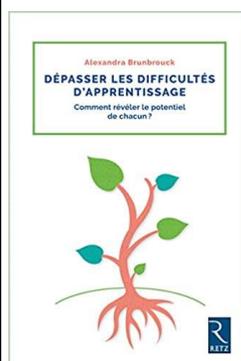
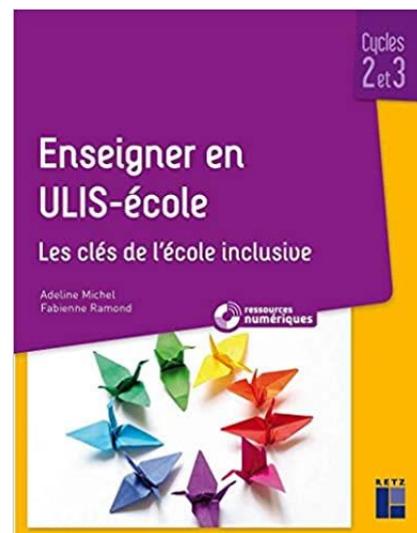
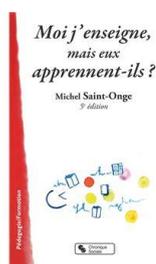
Blog : [un an d'école](#)

Blog : [aliceenulis](#)

Blog : [troussepapillon](#)

Blog : [un tour en ulis](#)

Et des incontournables



La liste n'est pas exhaustive... à l'écoute de vos suggestions !

Sources :
 D'après le document « débiter en Ulis » _ Pôle ressource ASH Aude
 circonscription ASH21
 circonscription ASH91